AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0899
FR0000131708-FS0415

14 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNIP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 avril 2016, la société Franklin Resources, Inc. (One Franklin Parkway, San Mateo, CA 94403-1906, Etats-Unis), agissant pour son compte et celui de ses affiliés[1], a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 avril 2016, le seuil de 10% des droits de vote de la société TECHNIP et détenir 12 903 950 actions TECHNIP[2] représentant autant de droits de vote, soit 10,84% du capital et 9,86% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions TECHNIP sur le marché.

[1] Franklin Ressources, Inc., une société de services financiers diversifiés, et ses affiliés, fournissent des services de gestion d'investissement et de conseil à leurs clients, sur une base globale.
[2] Dont 89 400 ADRs.
[3] Sur la base d'un capital composé de 119 024 784 actions représentant 130 920 737 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.